



HAL
open science

Etalement urbain et géographie des inégalités sociales. Le cas de Rennes et de l'Ille-et-Vilaine

Raymonde Séchet, Olivier David

► To cite this version:

Raymonde Séchet, Olivier David. Etalement urbain et géographie des inégalités sociales. Le cas de Rennes et de l'Ille-et-Vilaine. Etalement urbain et géographie des inégalités sociales. le cas de Rennes et de l'Ille-et-Vilaine, Nov 2005, Sfax, Tunisie. halshs-00287950

HAL Id: halshs-00287950

<https://shs.hal.science/halshs-00287950>

Submitted on 13 Jun 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Étalement urbain et géographie des inégalités sociales. Le cas de Rennes et de l'Ille-et-Vilaine

OLIVIER DAVID, RESO-UMR ESO 6590, Université Rennes 2.

RAYMONDE SÉCHET, RESO-UMR ESO 6590, Université Rennes 2.

L'ÉTALEMENT URBAIN EST UNE QUESTION QUI, pour le chercheur, ne relève pas seulement de l'analyse de données quantitatives en matière d'occupation du sol : ce processus lié à la croissance urbaine pose de réels enjeux sociaux et sociétaux, politiques, environnementaux, économiques, etc. Sous l'effet d'une évolution structurelle des formes d'habitat et d'un contexte local de forte croissance démographique, Rennes est, avec Nantes, sa voisine, une des agglomérations françaises où le phénomène a été particulièrement intense. Si la carte du peuplement en Bretagne met en évidence les contrastes de densités entre les littoraux fortement urbanisés et les espaces ruraux de l'intérieur, elle montre tout aussi nettement que ces espaces de faibles densités relatives sont limités en Ille-et-Vilaine. Dans ce département, les dynamiques d'étalement autour des pôles urbains secondaires (Saint-Malo, Fougères, Vitré, Redon) et surtout autour de Rennes, la Préfecture de la Région Bretagne et du département, ont été telles que les espaces ruraux sous faible influence urbaine sont aujourd'hui limités à quelques cantons des marges nord-est, sud-est et sud-ouest du département.

L'étalement urbain s'accompagne de processus de tri social et d'une reconfiguration des phénomènes de division sociale des espaces. L'objectif de cette contribution est donc de mettre à l'épreuve les constats et hypothèses de Christophe Guilluy et Christophe Noyé (2004) pour qui l'étalement urbain participerait des nouvelles fractures entre des centres villes qui s'embourgeoisent et une « France périphérique » qui unirait dans une même précarisation l'ouvrier en milieu rural, le petit paysan, l'employé d'un lotissement pavillonnaire bas de gamme et le chômeur de banlieue. Le propos repose largement sur un travail cartographique réalisé en juin 2005 pour une intervention devant le Conseil général d'Ille-et-Vilaine sur le thème des inégalités sociales dans le département. La carte est en effet l'outil le plus parlant pour mettre en évidence l'inscription spatiale des inégalités sociales. Le propos est structuré en deux parties : la première partie présente les dynamiques d'étalement urbain en tant que facteur structurant des contrastes démographiques et sociaux dans le département ; la deuxième partie présente les évolutions et permanences dans les formes d'inscription spatiale des relégations et du cumul des inégalités, et permet donc de passer des configurations spatiales aux fractures sociales.

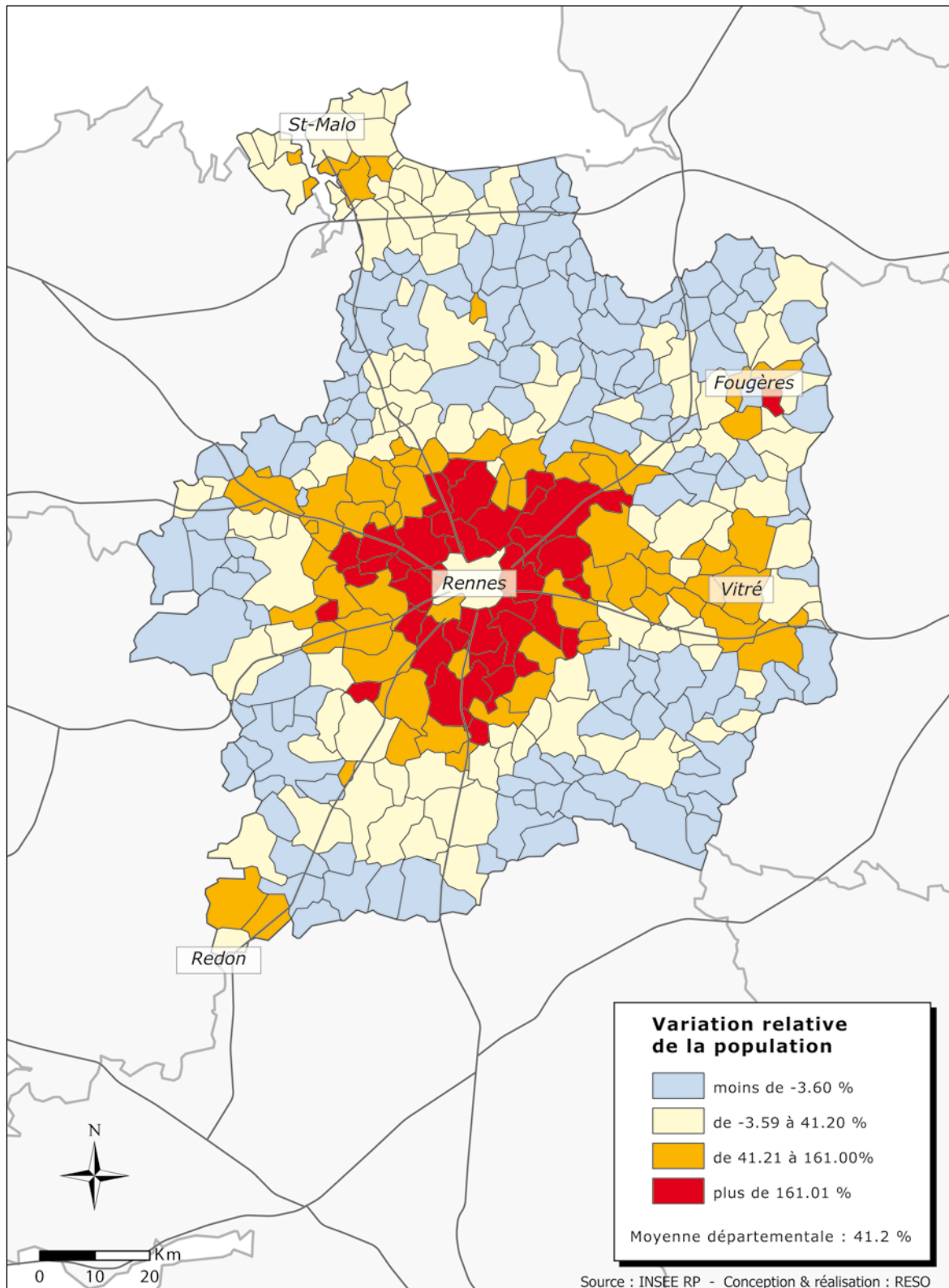
L'ÉTALEMENT URBAIN RENNAIS ET LES CONTRASTES SOCIAUX EN ILLE-ET-VILAINE

Les évolutions démographiques

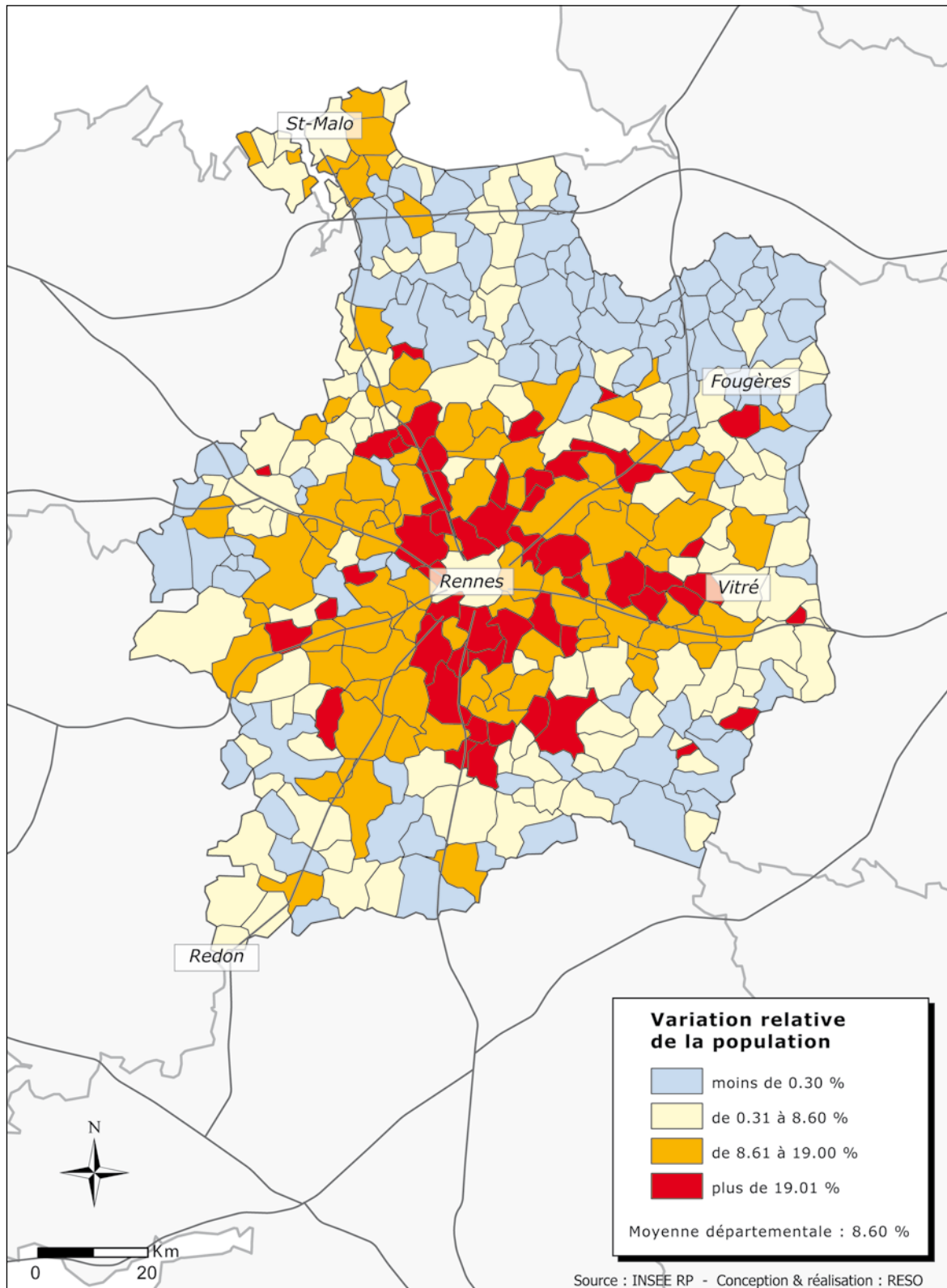
La population de l'Ille-et-Vilaine est passée d'environ 750 000 habitants en 1982 à environ 910 000 au recensement de 2004, soit une croissance (+21,2 %) quasiment deux fois plus rapide que celle observée dans l'ensemble des quatre départements de la Bretagne administrative (+11,6 %) et de la France métropolitaine (+11,1 %). L'ampleur des processus d'étalement urbain en Ille-et-Vilaine ne peut se comprendre qu'au regard du dynamisme de la métropole régionale, Rennes : la population de l'aire urbaine rennaise est passée de 390 772 habitants en 1982 à 483 795 en 1999.

Observation de l'étalement urbain

Carte 1 : variation relative de la population des communes d'Ille-et-Vilaine de 1962 à 1999



Carte 2 : variation relative de la population des communes d'Ille-et-Vilaine de 1990 à 1999



L'observation de la variation relative de la population des communes d'Ille-et-Vilaine entre 1962 et 1999 montre clairement cet étalement progressif. Sur les trois décennies, la croissance, d'abord particulièrement forte le long des axes structurants est-ouest (Vitré - Rennes) et nord-sud (Saint-Malo - Rennes - Redon), a ensuite gagné des communes plus éloignées des axes structurants. Au cours des années 1990, des communes éloignées d'une trentaine de kilomètres de la métropole régionale retrouvent une croissance démographique perdue depuis longtemps. La carte de la variation relative de population entre 1990 et 1999 donne une bonne image de l'aire d'influence actuelle de la

métropole rennaise. L'étalement urbain se faisant par arrivée de nouvelles populations, il a surtout concerné les communes dans lesquelles le solde migratoire a été nettement positif (supérieur à la moyenne départementale de +0,45 % pour la période 1990-1999) et le mouvement naturel inférieur à la moyenne départementale (+0,47 %) : diffuses sur la quasi-totalité du département, elles forment une couronne presque continue jusqu'à une trentaine de kilomètres de Rennes. Ici, de nombreuses communes considérées comme rurales au regard des critères de l'INSEE sont devenues urbaines (le nombre de communes du département appartenant à une unité urbaine est passé de 43 en 1982 à 50 en 1990 et 60 en 1999) (Grignon, 2000) et la majeure partie des communes rurales sont maintenant sous influence urbaine. C'est toutefois dans les communes plus anciennement concernées par l'étalement que la croissance relative de la population a été la plus forte : dans ces communes qui cumulent un solde migratoire et un solde naturel nettement positifs, la densification est aujourd'hui bien réelle. C'est par exemple le cas des communes de Montgermont et La Mézière, situées respectivement à 7 et 14 kilomètres de Rennes (tableau 1).

Tableau 1 : Évolution démographique récente de quatre communes

	Montgermont	La Mézière	Saint-Brieuc-des-Iffs	Saint-Thual
Distance à Rennes	7 km	14 km	26 km	34 km
Population sans double compte				
1982	1 976	1 614	279	376
1990	2 395	2 142	288	391
1999	2 758	3 121	296	412
2004	2 965	3 682	352	549
Taux de croissance annuel (en %)				
1982/1990	+ 2,43	+ 3,60	+ 0,40	+ 0,49
1990/1999	+ 1,58	+ 4,27	+ 0,30	+ 0,58
1999/2004	+ 1,50	+ 3,30	+ 3,70	+ 5,80
Taux de croissance annuel lié au solde naturel (en %)				
1982/1990	+ 0,99	+ 1,19	+ 0,44	- 0,65
1990/1999	+ 0,98	+ 1,31	+ 0,65	- 0,33
Taux de croissance annuel lié au solde migratoire (en %)				
1982/1990	+ 1,44	+ 2,41	- 0,04	+ 1,14
1990/1999	+ 0,60	+ 2,96	- 0,35	+ 0,91
Densité				
1982	423	99	34	33
2004	635	227	43	48

Source : INSEE.

Ici comme ailleurs en France, la ville s'est étalée sur des étendues toujours plus vastes, rendant ses limites plus floues et plus incertaines (Berroir, 2002). Dans une région où la possession d'une maison est une valeur forte (Allain, 1992), l'importante demande en logements a rencontré une offre variée. Conséquence du déversement urbain, le parc de logements vacants (fermes isolées ou maisons de bourgs) s'est réduit. Dans le même temps, les autorisations de constructions neuves en lotissements, parfois en petits collectifs, ont été nombreuses et l'augmentation de l'offre de maisons de statut HLM a été soutenue par le Conseil général (Le Boudouil, 2002), notamment dans le cadre de la politique de soutien aux cantons prioritaires¹ (définis entre autres sur les critères démographiques de diminution de la population et de cumul de déficit naturel et de solde migratoire négatif).

¹ Dispositif « Cantons prioritaires » adopté par l'Assemblée départementale du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, en décembre 2001.

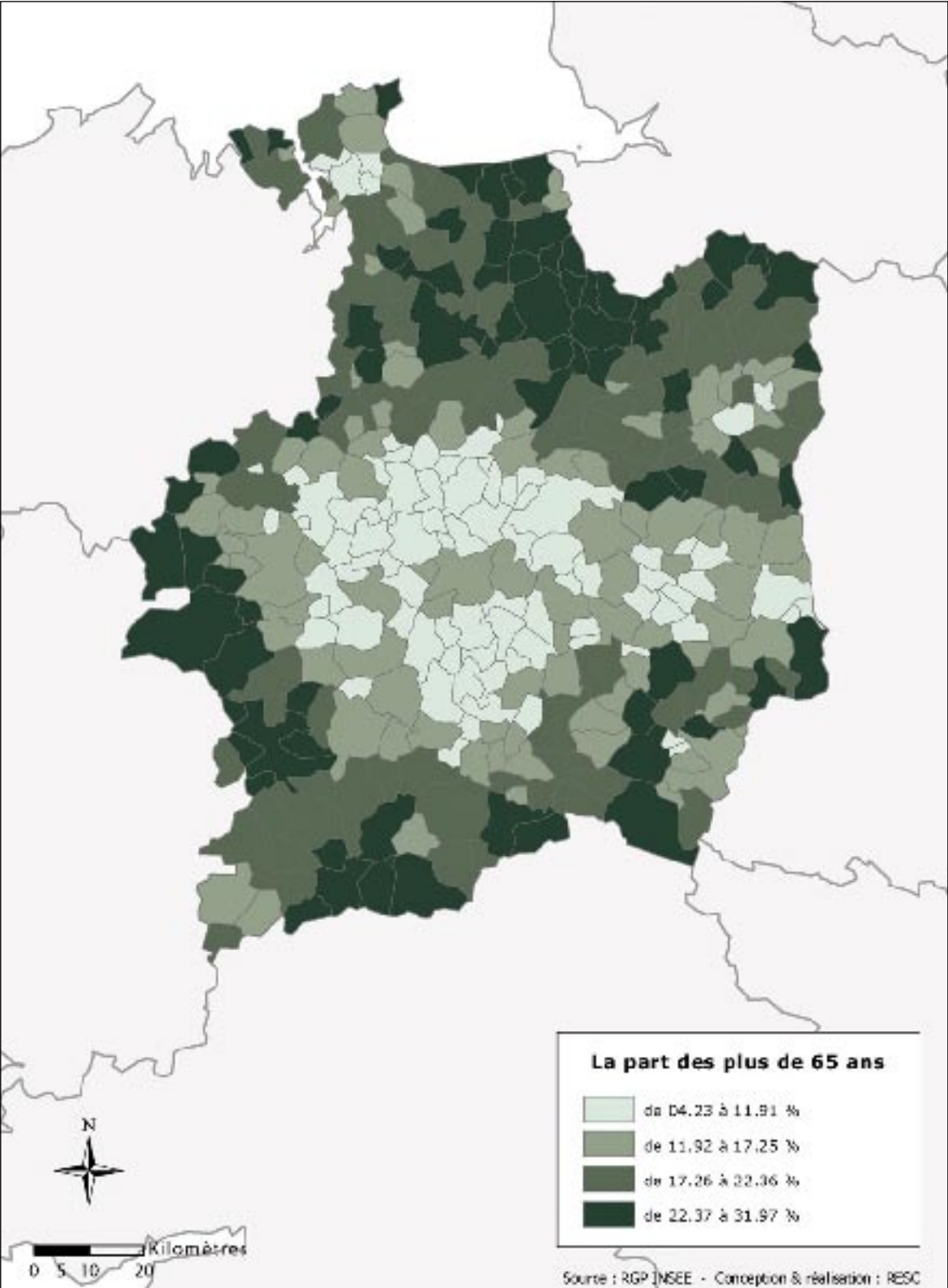
La diversité des structures démographiques

L'étalement urbain est à l'origine de la différenciation des structures démographiques – structure par âge et structure des ménages – de l'Ille-et-Vilaine. L'étalement urbain est d'abord le fait de familles avec enfants. Leurs mobilités résidentielles contribuent donc largement à expliquer les contrastes dans les structures par âge entre villes centres / couronnes périurbaines / espaces ruraux sous faible influence urbaine, les communes littorales relevant de logiques spécifiques.

Des quatre départements bretons, l'Ille-et-Vilaine est celui où le vieillissement de la population est le moins marqué : les 60 ans et plus représentent 20 % de la population du département contre 25 % pour l'ensemble de la Bretagne. À l'inverse, la part des jeunes de moins de 20 ans est très légèrement plus élevée en Ille-et-Vilaine que dans l'ensemble de la région (25 % en Ille-et-Vilaine contre 24 % en Bretagne).

Les cartes de la part des 65 ans et plus et de la part des moins de 20 ans apportent un éclairage sur les contrastes démographiques dans le département. Elles sont, dans leurs grandes lignes, l'inverse l'une de l'autre. À l'exception des communes du littoral (Cancale, Dinard, Saint-Briac) qui, sous l'effet des migrations de retraités, ont connu à la fois une augmentation de leur population et une croissance de la part des personnes âgées dans la population totale, le vieillissement de la population est surtout sensible dans les communes qui sont restées à l'écart des dynamiques d'étalement urbain. À l'inverse, la part des jeunes dans la population totale est élevée dans les communes périurbaines autour de Saint-Malo, Fougères, Vitré, et surtout dans la deuxième couronne périurbaine de Rennes. Dans les communes de la première couronne, la hausse des prix des terrains contribue au ralentissement des arrivées de populations nouvelles et donc, indirectement, à l'amorce du processus de vieillissement (cas de Montgermont) ; par contre dans les communes de deuxième et troisième couronne, la part des soixante et plus a cessé de croître (tableau 2). Enfin, la structure par âge de la population rennaise présente les caractéristiques de toutes les métropoles régionales, à savoir une surreprésentation relative de la part des adultes d'âge actif, le phénomène étant ici particulièrement marqué en raison du poids de la population étudiante dans la ville : Rennes compte actuellement plus de 55 000 étudiants.

Carte 3 : la part des plus de 65 ans dans les communes d'Ille-et-Vilaine en 1999



Insérer Carte 4 : la part des moins de 20 ans dans les communes d'Ille-et-Vilaine en 1999

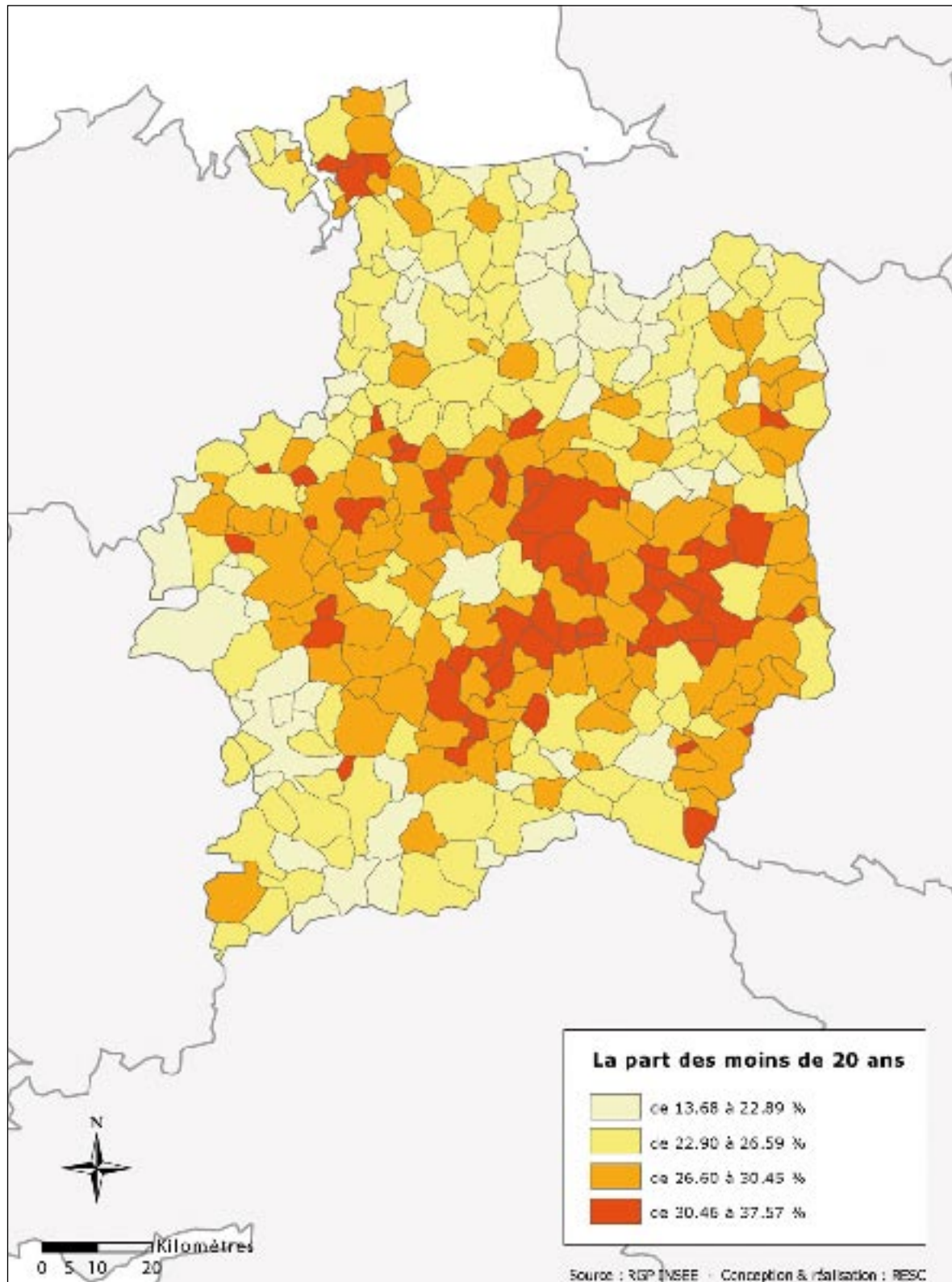


Tableau 2 : Évolution récente de la structure par âge de 4 communes

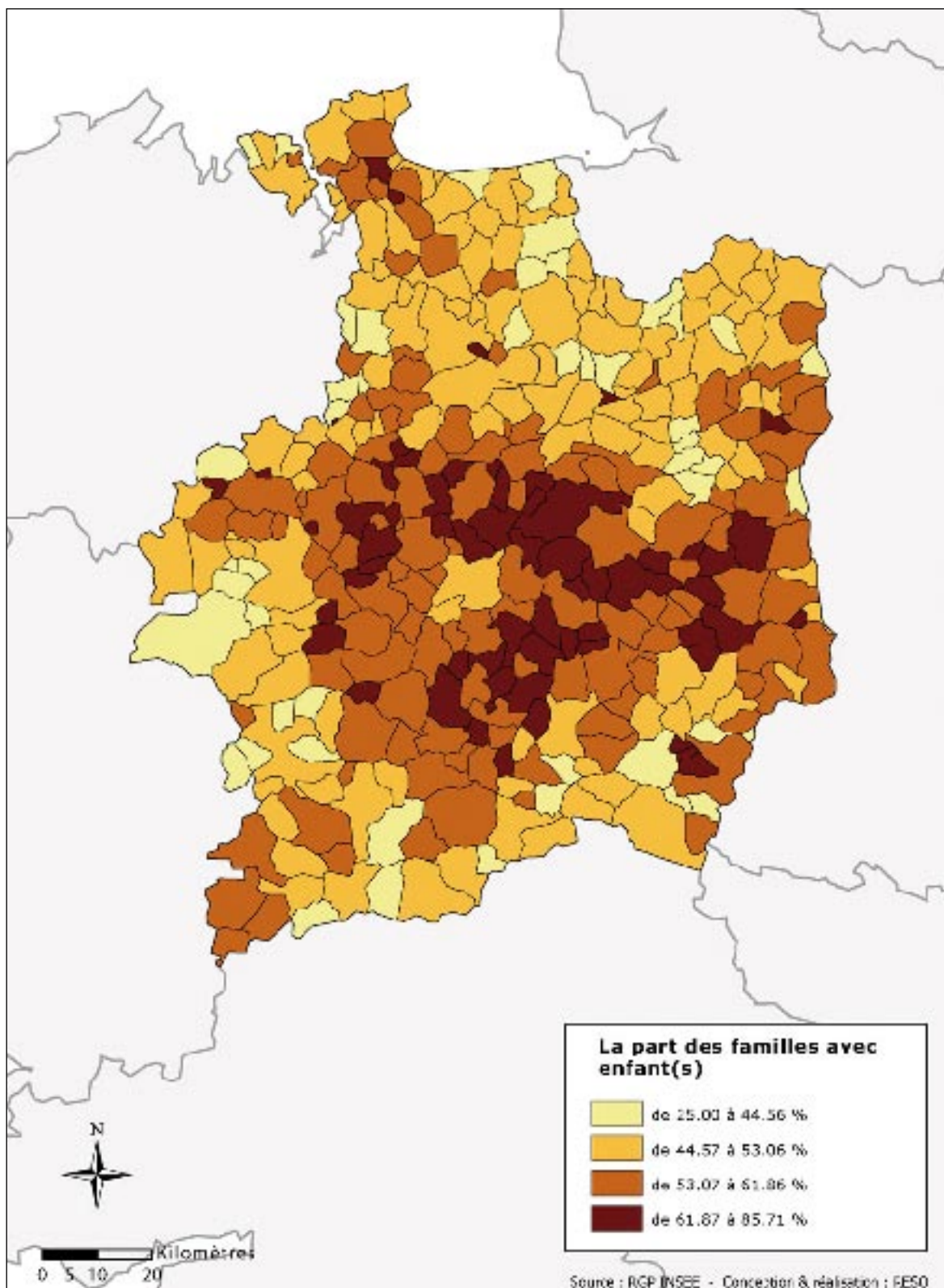
Unité (%)	Montgermont			La Mézière			Saint-Brieuc-des-Iffs			Saint-Thual		
	0-19	20-59	60 et +	0-19	20-59	60 et +	0-19	20-59	60 et +	0-19	20-59	60 et +
Âges												
1982	41	53	6	35	53	12	34	51	15	25	47	28
1990	34	58	8	34	53	13	29	52	19	21	51	28
1999	28	58	14	33	57	10	25	53	22	20	51	29
2004	29	56	15	35	56	9	27	58	15	23	56	21

Source : INSEE.

En ce qui concerne la structure des ménages, l'Ille-et-Vilaine répond aux grandes tendances nationales : diminution de la taille des ménages, et donc augmentation relative des besoins en logement, croissance des isolés et des familles monoparentales faisant suite à une croissance des séparations et divorces. Comme pour la structure par âge, les phénomènes d'étalement urbain sont à l'origine de l'évolution de la différenciation de la structure des ménages selon les types de ménages.

Les ménages composés d'une seule personne (près d'un ménage sur quatre) sont surreprésentés dans deux types d'espaces bien différents : tout d'abord, les espaces ruraux à faible croissance où ces isolés sont surtout des personnes âgées ; ensuite, les villes (Rennes, bien sûr, mais aussi Saint-Malo, Fougères, Vitry, Redon...) où sont également présents des jeunes actifs et des étudiants. On retrouve-là la marque du début des parcours résidentiels de jeunes adultes accédant à l'autonomie en matière de logement.

Insérer Carte 5 : la part des familles avec enfant(s) dans le total des familles en 1999



Dans ses grandes lignes, la répartition des familles avec enfants est l'inverse de celle de la part des isolés. Elle correspond dans l'ensemble au centre du département qui a connu une forte croissance démographique par étalement périurbain. Toutefois, les familles monoparentales présentent une répartition bien différente. Elles sont en effet relativement plus nombreuses dans les espaces urbains (Rennes, Saint-Malo, Redon) et dans des secteurs ruraux du nord (environs de Combourg) et du sud (de Maure-de-Bretagne au Sel-de-Bretagne) du département. Ces constats sont à relier à la structure du parc de logements. De tous les types de ménages, les familles monoparentales sont

en effet ceux qui ont les niveaux de revenus moyens les plus faibles. En conséquence, elles sont contraintes de rechercher des logements bon marché, notamment dans le parc social, qui reste essentiellement urbain malgré la politique incitative du Conseil général en faveur de l'accroissement de l'offre en milieu rural, et dans le parc ancien sans confort en milieu rural.

Étalement urbain et contrastes dans la structure sociale des populations

Une nouvelle géographie sociale en Ille-et-Vilaine

Dans ses grandes lignes, la population active d'Ille-et-Vilaine a connu des évolutions conformes aux évolutions nationales. C'est ainsi que les effectifs d'agriculteurs ont fortement diminué : en 1999, ils ne représentant plus que 4,6 % des actifs occupés, et cela alors même que l'activité agricole et les industries agro-alimentaires sont très importantes dans l'économie locale. À l'inverse, les effectifs et la part des cadres et professions intermédiaires ont fortement progressé, notamment pour les femmes (les effectifs de femmes cadres ayant un emploi ont augmenté de 51 % entre 1990 et 1999). Les cadres et professions intermédiaires représentaient respectivement 12 % et 22 % du total des actifs en 1999. La part des ouvriers et employés est quant à elle restée relativement stable (tableau 3).

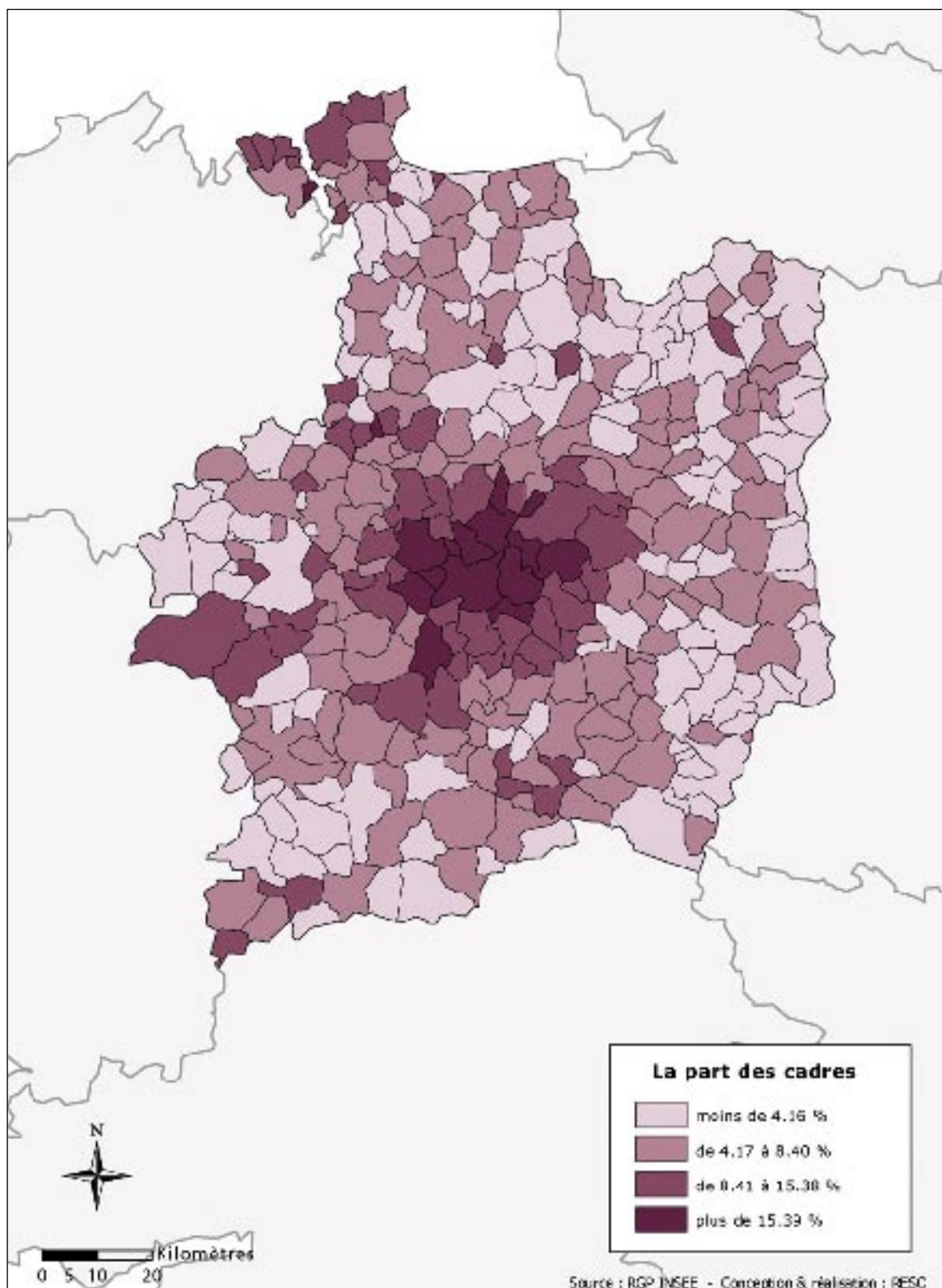
Tableau 3 : Structure de la population active occupée en 1990 et 1999

Unité : %	Hommes		Femmes		Total	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Agriculteurs exploitants	8,6	5,1	9,4	4,1	9,0	4,6
Artisans Com. Ch. E.	8,6	8,2	6,0	4,0	7,5	6,3
Cadres Prof. Intel. Sup.	12,9	15,0	6,5	8,7	10,1	12,1
Professions interméd.	18,8	21,9	18,7	22,7	18,8	22,3
Employés	9,4	10,6	46,2	47,8	25,7	27,7
Ouvriers	41,7	39,2	13,2	12,7	19,1	27,1

Source : INSEE.

Pour avoir une connaissance précise de la diversité sociale des populations à l'échelle des communes du département, il faudrait travailler sur les données relatives aux structures sociales plus fines (PCS à 2 chiffres) et croiser avec l'âge. La cartographie des données les plus basiques suffit toutefois à montrer l'importance des contrastes en lien avec la périurbanisation.

Insérer Carte 6 : la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans le total des actifs en 1999



La carte de la part des cadres, quasiment inverse de celle des ouvriers, reflète la nouvelle géographie sociale du département. Là encore, si on fait abstraction des communes littorales, le département ne présente pas d'originalité majeure. Comme ailleurs en France, les catégories sociales supérieures sont surreprésentées dans les agglomérations ; les ouvriers (et plus largement les catégories modestes) le sont en périphérie. Par ailleurs, les cadres sont présents dans des communes rurales où les paysages

sont de qualité et l'agrément des sites incontestable : vallée de la Rance et secondairement de la Vilaine, communes de l'escarpement allant de Bécherel à Hédé. On observe ici les conséquences des dynamiques de gentrification rurale auxquelles participent les cadres et qui sont un mélange de *yuppification* et d'aspirations hédonistes (Raymond, 2003.273).

Étalement urbain et débats autour de la périurbanisation

Pour Christophe Guilluy et Christophe Noyé (2004.28), les recompositions sociales des territoires, dont l'étalement urbain n'est qu'un des aspects, sont le reflet des mutations d'une société qui tend à renforcer les oppositions sociales, avec d'un côté gréganisme des couches supérieures et, de l'autre, disparition des couches populaires des centres et dilution dans les périphéries urbaines et rurales. En fait, lorsqu'il s'agit d'interpréter les facteurs sociaux qui sont à l'origine de la périurbanisation, et donc de l'étalement urbain, les chercheurs sont partagés.

Dans ses travaux sur la périurbanisation, Martine Berger décrit beaucoup plus précisément que nous le faisons ici les différentes conséquences sociales de l'étalement urbain en Île-de-France et en province. L'offre de logement, notamment pavillonnaire, a bouleversé la division sociale de l'espace autour des principales agglomérations françaises, jusque dans les communes les plus rurales. Elle souligne notamment l'existence d'un fort gradient social entre les pôles urbains, leur couronne périurbaine et les espaces ruraux, les cadres privilégiant les premiers alors que les catégories les moins aisées seront progressivement détournées vers les campagnes. Le moindre coût du foncier et la contraction des distances-temps permettent ainsi aux catégories sociales les plus modestes l'acquisition d'un pavillon, au prix de navettes quotidiennes de plus longue amplitude. Les différentiels de prix du foncier et de l'immobilier, en fonction de la distance au pôle urbain, conduisent progressivement à un recul de la mixité sociale dans les communes périurbaines et rurales.

Ces conclusions renvoient au débat récurrent sur les facteurs explicatifs de la ségrégation sociale et sur l'existence ou non d'un séparatisme social (Maurin, 2004). Les fractures² apparentes entre les centres villes et les espaces périphériques sont-elles le résultat du jeu puissant des marchés fonciers et immobiliers, ou au contraire de stratégies volontaires de la part des acteurs sociaux, à la recherche de l'entre-soi ? Éric Maurin estime que « le lieu de résidence est aujourd'hui plus que jamais un marqueur social », et que la recherche d'habiter entre pairs est de plus en plus nette. D'autres, en revanche, accordent plus d'importance aux logiques ségrégatives, produites par les prix fonciers, la taille des parcelles mises en vente, le jeu de promoteurs immobiliers, conduisant graduellement à une plus grande homogénéisation sociale. « Il s'agit cependant d'une homogénéité sociale par défaut, par absence relative des autres catégories sociales, et non d'une volonté délibérative de vivre entre soi » (Dodier, 2005).

L'objectif de la seconde partie n'est pas d'apporter des éléments supplémentaires à ce débat mais de montrer comment l'étalement urbain s'exprime dans des fractures plus complexes que ne le suggèrent Christophe Guilluy et Christophe Noyé.

DE L'ÉTALEMENT URBAIN RENNAIS AUX FRACTURES SOCIALES

La mise en évidence de contrastes sociaux en Ille-et-Vilaine repose avant tout sur la cartographie des données relatives aux revenus des ménages et à la nature de ces revenus, et plus particulièrement aux revenus sociaux.

Les revenus des ménages : ségrégations et relégations

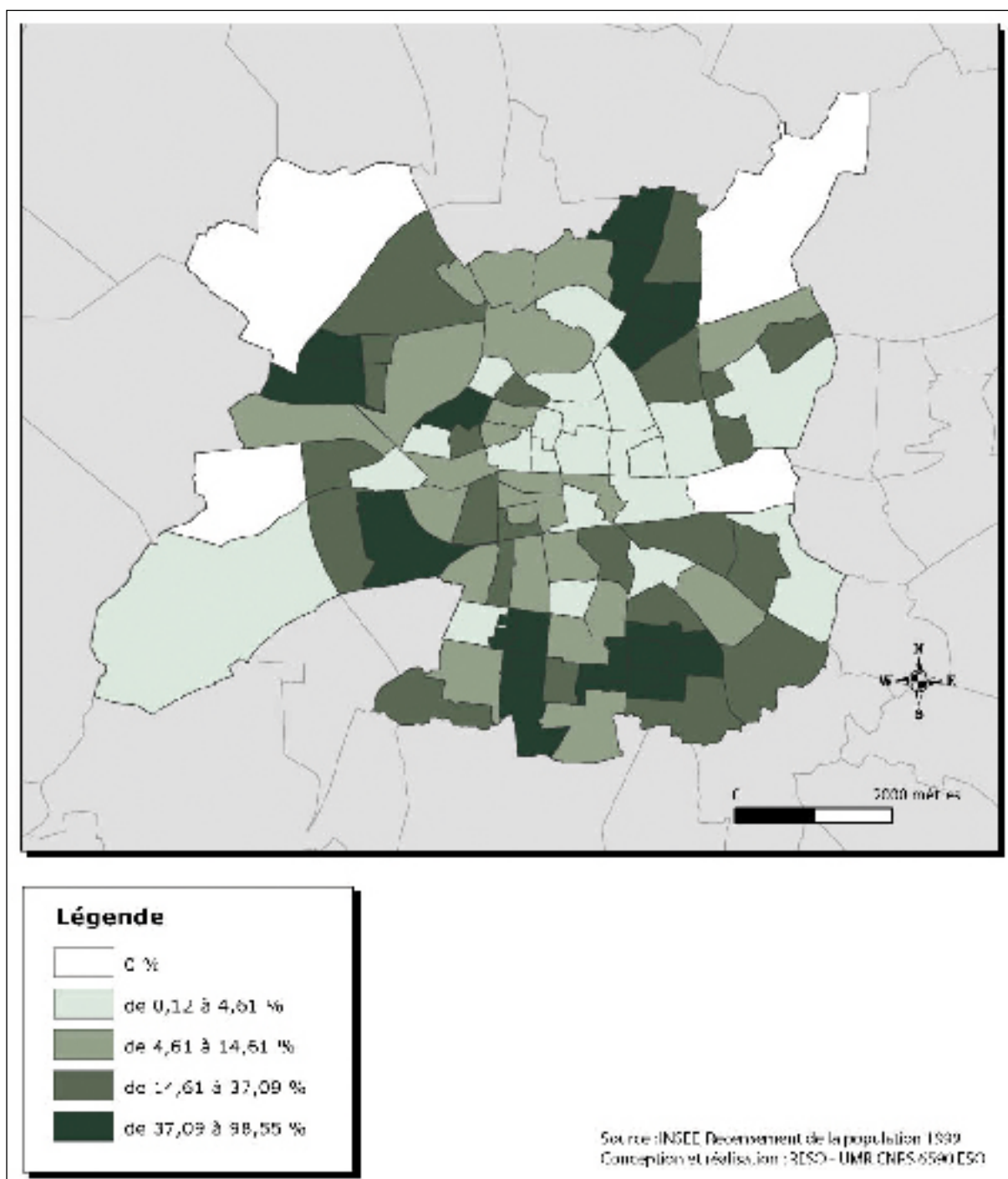
Alors que les questions de ségrégation ont été communément posées pour les espaces intra-urbains, l'étalement urbain a pour effet de renforcer les phénomènes de division sociale de l'espace à l'échelle départementale. En cohérence avec la structure sociale, les revenus moyens des foyers fiscaux

² Parce que la thématique de la fracture sociale a dominé les débats pour l'élection présidentielle de 1995 en France, le mot « fracture » est connoté. Toutefois, même s'il faudrait plutôt parler de contrastes sociaux, nous choisissons de garder ce mot parce que Christophe Guilluy et Christophe Noyé l'emploient.

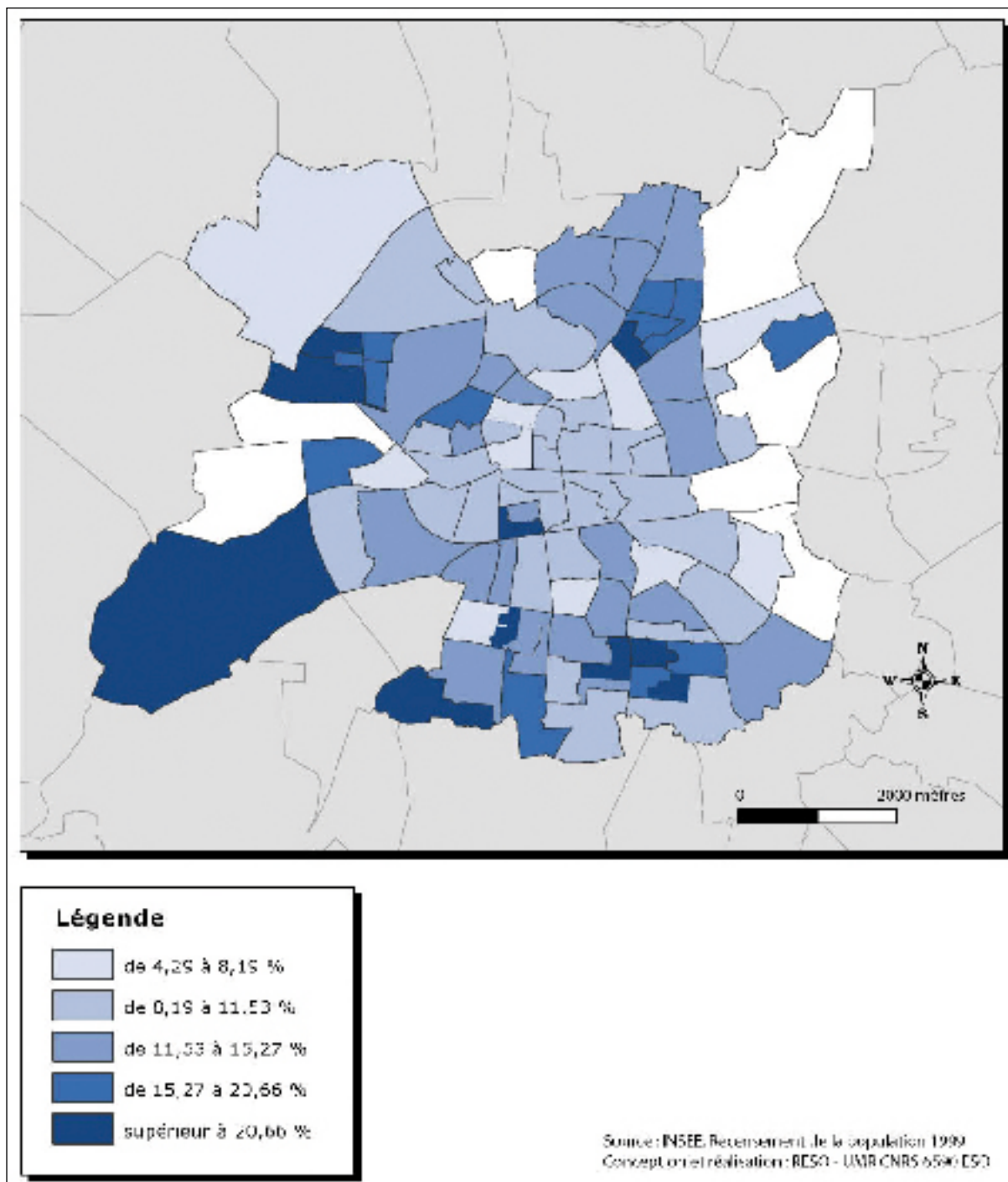
d'Ille-et-Vilaine observés à l'échelle cantonale varient du simple au double. Les niveaux les plus élevés sont atteints dans la première couronne rennaise ainsi que, en raison d'autres dynamiques, dans les cantons du littoral balnéaire. Conformément au gradient social observé ci-dessus, et confirmé au niveau national par Martine Berger, les niveaux de revenus moyens baissent au fur et à mesure que l'on s'éloigne de Rennes.

Ces contrastes observés à l'échelle cantonale ne doivent pas faire oublier l'ampleur des divisions sociales de l'espace à l'intérieur des communes urbaines, contrastes dont rendent compte les rapports interdéciles des revenus puisque c'est à Rennes, et secondairement Saint-Malo, que ces contrastes sont les plus élevés, ce qui témoigne de la permanence des concentrations de populations défavorisées en milieu urbain, où se trouvent également le plus souvent les ménages aisés : Rennes a ses « beaux-quartiers ».

Carte 7 : la part des logements HLM dans le total des résidences principales en 1999



Carte 8 : la part des ménages (personne de référence 30-59 ans) en 1999 dont la famille principale est monoparentale



Dans une ville où l'habitat ancien dégradé est fort rare, les espaces de pauvreté urbaine sont avant tout des quartiers d'habitat social dans lesquels les flux d'arrivées ont été constitués par des ménages souvent plus en difficultés que ceux qui constituent les flux de sortie. Ces espaces de pauvreté peuvent, notamment, être analysés comme des espaces de relégation pour de nombreuses familles monoparentales, et plus particulièrement celles qui, après une rupture familiale, sont contraintes de vendre leur maison et de se replier vers le parc HLM. Celles-ci vivent très mal leur repli contraint vers le parc social. Cette dimension psychologique est une composante de la relégation qui n'a pas seulement une dimension sociale.

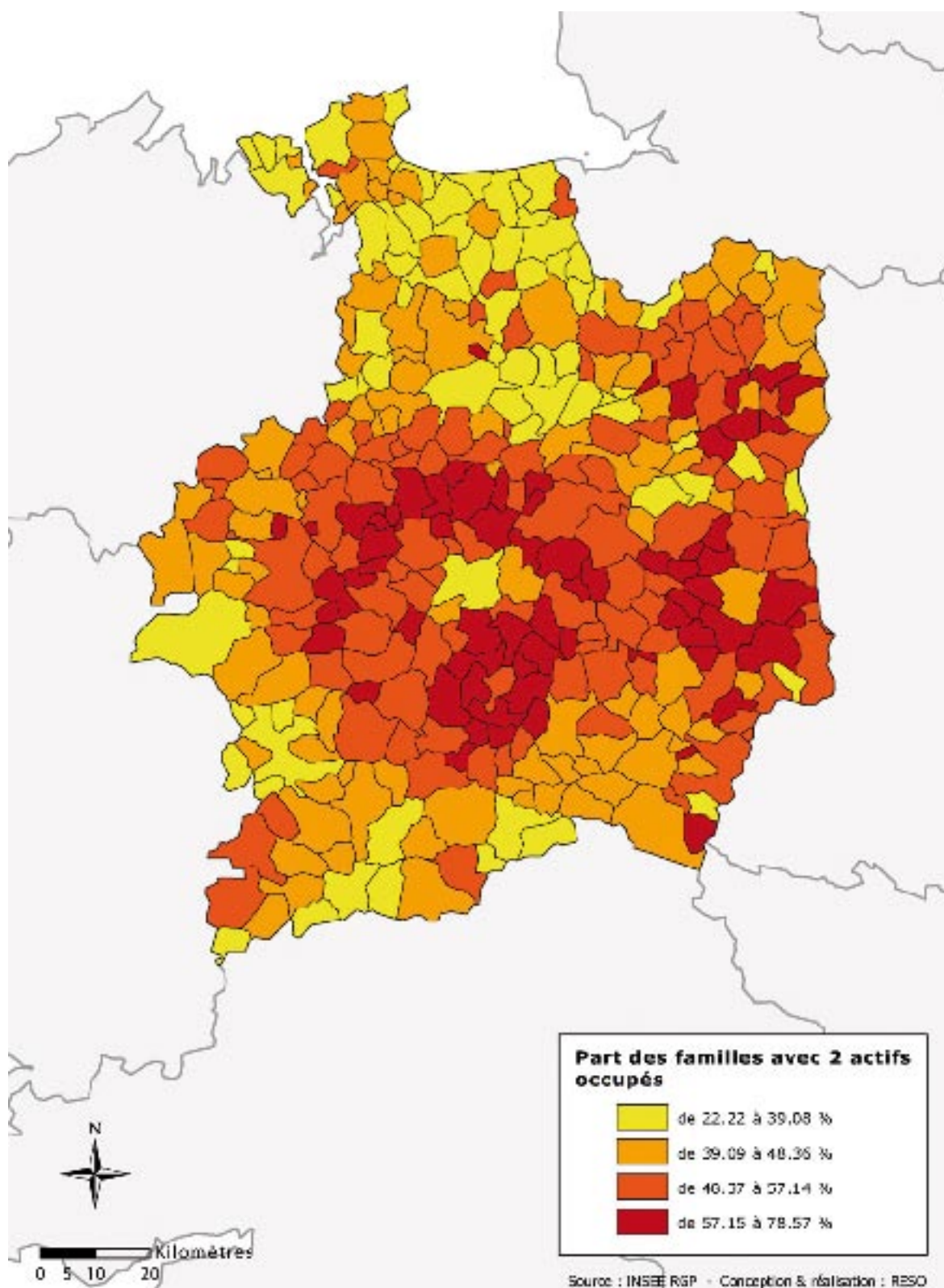
La notion de relégation a été proposée et médiatisée en France par Jean-Marie Delarue, auteur du rapport « Banlieue en difficulté : la relégation », remis en 1990. Elle peut aujourd'hui encore pertinente pour analyser des dynamiques de déplacement vers les couronnes urbaines les plus externes. Deux indicateurs peuvent être utilisés pour rendre compte de cette relégation rurale. Il s'agit d'abord de l'accession à la propriété grâce au prêt à taux zéro : pour les bénéficiaires qui réalisent ainsi leur rêve de posséder une maison, l'accession à la propriété s'est faite au prix de la distance. Les acquéreurs résidents à Rennes et bénéficiaires de ce type de prêt se sont installés en deuxième, voire troisième couronne, là où les prix du foncier sont plus faibles et donc la construction meilleur marché (Séchet et Quintin, 2001). Cet éloignement a engendré une dépendance plus forte des ménages vis-à-vis de la voiture puisque celle-ci doit être utilisée pour la plupart des déplacements. L'impact de telles pratiques est très lourd sur les dépenses des ménages, les contraignant progressivement à limiter les déplacements automobiles aux seules navettes professionnelles et donc à réduire leurs sorties de sociabilité. Le second indicateur de relégation est la part des logés gratuitement, dont la connaissance exigerait une analyse plus fine, prenant en considération l'âge et la structure des ménages.

Les types de revenus : revenus du travail et de l'aide sociale

Outre les positions sociales occupées et les aides éventuellement apportées par la famille, le nombre d'actifs dans un ménage est un élément discriminant des écarts de revenus. La position sur le marché du travail et de l'emploi est donc un des éléments majeurs d'explication des contrastes sociaux dans le département.

L'observation de la répartition des ménages avec deux revenus du travail et des ménages sans revenus du travail apporte un éclairage supplémentaire des conséquences de l'étalement urbain. Les ménages avec deux actifs ayant un emploi sont particulièrement nombreux dans les couronnes périurbaines rennaises, où les niveaux moyens de revenus sont élevés. Ils sont également nombreux dans les espaces ruraux de l'est du département où les activités industrielles à main-d'œuvre aussi bien féminine que masculine marquent fortement le tissu économique local. La double activité au sein des ménages a été la condition de l'accession à la propriété, et donc de l'étalement urbain. Le phénomène est d'autant plus marqué en Ille-et-Vilaine que les taux d'activité féminins y sont élevés (en 1999, en Ille-et-Vilaine, 49,6 % des femmes de plus de 15 ans sont actives contre 48,7 % des françaises).

Carte 9 : la part des familles avec deux actifs occupés en 1999.



À l'inverse, les familles sans revenu du travail sont particulièrement présentes aux marges nord, ouest et sud du département. Là, il est fréquent que plus de la moitié des familles n'aient aucun revenu du travail. La distribution de ces familles sans revenu du travail est aussi celle des bas revenus, et du vieillissement, des minimas sociaux. Ces familles sans revenus directs du travail sont également nombreuses au cœur de l'aire urbaine rennaise.

Avec moins de familles comptant deux actifs occupés et plus de familles sans actifs occupés, Rennes présente, pour ces indicateurs relatifs aux revenus du travail, un profil différent de celui de ses couronnes. La moindre fréquence de la double activité est à relier à la plus grande fréquence des familles monoparentales et à des taux de chômage plus élevés que dans les autres communes de la zone urbaine. La cartographie des taux de chômage au niveau fin des IRIS ne présente pas de surprise : le chômage est relativement élevé dans les principaux quartier d'habitat social de la ville (Villejean, Cleunay, Maurepas, Le Blosne). C'est aussi dans ces quartiers que les emplois aidés, signe du « dynamisme territorial » (Augustin, 1991), c'est-à-dire de la mobilisation locale en faveur des populations éloignées de l'emploi déjà observée en 1991 lors de la première évaluation de la mise en œuvre du revenu minimum d'insertion, est la plus importante. Or, si ces emplois assurent une relative intégration sociale et permettent d'éviter l'exclusion, ils enferment largement dans la pauvreté laborieuse.

Lorsque les revenus du travail sont absents ou faibles, les revenus sociaux sont la principale source de revenus des ménages. Il peut s'agir de retraites et de pensions, dont la part dans les revenus des habitants d'une portion d'espace sera d'autant plus importante que le vieillissement sera marqué, comme c'est le cas dans les espaces ruraux des marges rurales du département. Il peut aussi s'agir de l'un des minimas sociaux attribués sous conditions de ressources. Depuis que le revenu minimum d'insertion existe, sa géographie a peu changé en Ille-et-Vilaine. La répartition du nombre de bénéficiaires du RMI pour 1 000 ménages, souvent utilisée comme indicateur de la géographie de la pauvreté, met en évidence quatre types de configurations :

- des espaces ruraux sous influence urbaine où la proportion de bénéficiaires du revenu minimum d'insertion est faible, et de ce fait souvent mal connue et mal prise en considération dans les dispositifs d'insertion ;
- des espaces ruraux périphériques où les niveaux de pauvreté relativement élevés pour le département sont le cumul d'une pauvreté résiduelle dans les campagnes et de l'arrivée de populations rejetées de la ville – c'est aussi là que sont hébergées nombre de familles réfugiées dispersées dans tout le département en raison de la saturation des structures d'accueil rennaises ;
- le nord du département où, aux situations précédentes, s'ajoutent les formes de précarité habituellement associées à l'économie touristique ;
- et, surtout, des espaces urbains qui présentent toujours des proportions de bénéficiaires supérieures aux espaces environnants. C'est le cas à Vitré, Fougères, Saint-Malo et, évidemment, Rennes : au 1^{er} janvier 2004, 4 866 des 10 456 bénéficiaires du RMI en Ille-et-Vilaine (soit 47 % du total des bénéficiaires) habitent à Rennes.

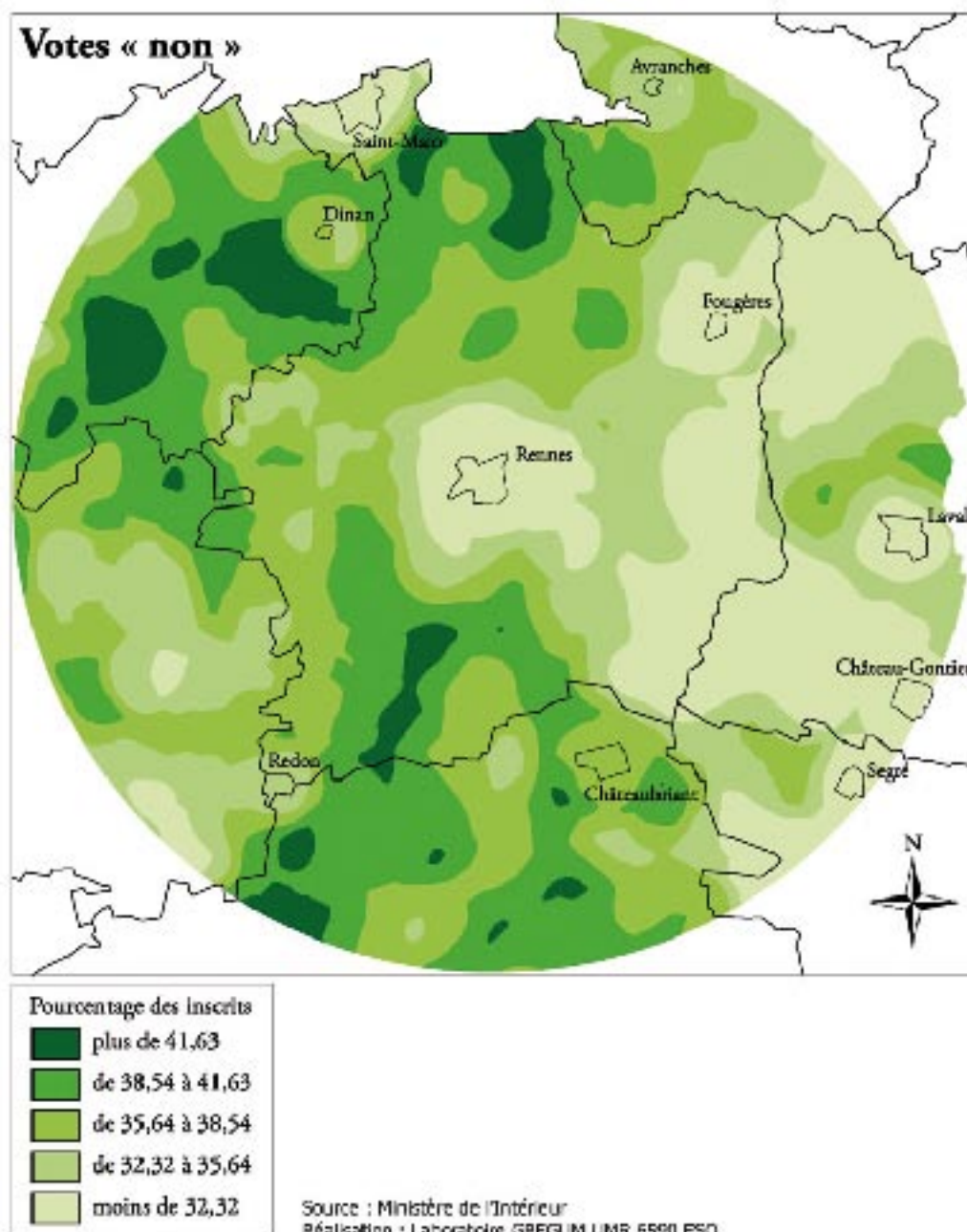
Résultat du cumul de décisions individuelles en matière de mobilités résidentielles, l'étalement urbain s'accompagne d'une redistribution des populations dans l'espace. Même si la rigueur scientifique exigerait un travail d'analyse des données beaucoup plus sophistiqué que ce qui a été ici présenté, il est clair que la position sur le marché de l'emploi des ménages est l'élément structurant de ces mobilités. À l'issue de trois décennies d'étalement, espaces de pauvreté et espaces de richesse sont reconfigurés en fonction de l'ampleur des choix possibles à un moment donné pour un ménage. En conséquence, un modèle en auréoles s'est clairement dessiné : les niveaux de revenus diminuent au fur et à mesure que s'accroissent les distances à la ville-centre. Les ménages modestes ne parviennent à l'accession à la propriété qu'au prix d'un éloignement coûteux en temps, en argent, en essence, et donc, si l'on veut bien admettre un néologisme inspiré par le développement durable, au prix de l'insoutenabilité. Les plus démunis sont soit relégués dans les périphéries rurales soit concentrés dans les quartiers d'habitat social de la ville.

CONCLUSION

Les évolutions démographiques des espaces ruraux étant très liées aux dynamiques urbaines (Hilal, 2002), le pôle rennais peut être présenté comme la locomotive qui organise la structuration sociale en Ille-et-Vilaine. Dans les couronnes périurbaines et les espaces ruraux qui, ici tout particulièrement, n'échappent pas aux influences urbaines, de nouvelles disparités démographiques et sociales se sont surajoutées aux inégalités et ségrégations internes aux espaces urbains. En ce sens autant que par ses conséquences écologiques, la périurbanisation est une redistribution de la population en opposition avec les objectifs du développement durable (Oris et al., 2001).

Rennes n'est pas resté à l'écart des événements de ce mois de novembre 2005 dans « les banlieues » (incendies de voiture, caillassage de voitures de police...). À trop vouloir révéler l'ampleur des nouvelles fractures périurbaines, ces inégalités et ségrégations plus classiques auraient pu être oubliées. En exprimant leurs difficultés à trouver place dans la société, les jeunes, acteurs des « émeutes urbaines », en ont rappelé l'intensité.

Carte 10 : référendum du 29 mai 2005 sur la ratification du traité constitutionnel



Il n'en demeure pas moins que les processus de relégation liés aux recompositions sociales des espaces sont certes peu visibles mais bien réels. Les résultats du référendum pour le traité constitutionnel européen ont révélé l'ampleur des clivages entre villes et campagnes, des clivages qui en fait se situent au niveau des fronts de périurbanisation. Cela a été manifeste en Ille-et-Vilaine. La carte des « NON » en rappelle tellement d'autres qu'il n'est pas possible de s'empêcher de l'analyser en termes de fractures. Quant à l'abstention, qui a pu atteindre plus de 28,5 % dans les marges Sud et Nord-Est du département, elle révèle clairement que le choix de l'aphonie et de la « procédure silence » (Guilluy, Noyé, 2004. 56) ne concerne plus seulement les espaces urbains mais gagne aussi les espaces ruraux les plus déstabilisés par les dynamiques économiques (en Ille-et-Vilaine, il s'agit des campagnes à forte tradition industrielle du nord-est et du sud du département). Si les hypothèses de Christophe Guilluy et Christophe Noyé (2004) ont le mérite de ne pas faire oublier les classes sociales, elles reposent sur une lecture de la société française et de ses espaces quelque peu réductrice : l'ouvrier en milieu rural, le petit paysan, l'employé d'un lotissement pavillonnaire bas de gamme et le chômeur de banlieue partagent peut-être la même condition modeste, mais ils ne doivent pas faire oublier ceux qui ne sont même pas modestes.

RÉFÉRENCES

- ALLAIN Rémy, *La maison et la ville en Bretagne*, thèse de doctorat d'état en géographie, université Rennes 2, 1 338 p.
- AUGUSTIN Jean Pierre, PAILHÉ Joël, DUPOUEY-BORDENAVE Jeanne, BERNARD Marie-Christine, « À la recherche des dynamiques socio-spatiales », dans *Le RMI à l'épreuve des faits. Territoires, insertion et société*, Syros / Alternatives, p. 173-182.
- BERROIR Sandrine, Les villes s'étalent sur des étendues toujours plus vastes, rendant leurs limites de plus en plus incertaines, in Benoît Jean-Marc, Benoît Philippe, Pucci Daniel, *La révolution de la proximité. La France à 20 minutes*, Belin, 2002, p. 111-115.
- DODIER Rodolphe, « Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages « périurbains » ? », communication au colloque « *Faire Campagne* », organisé par l'UMR ESO, Rennes, 17-18 mars 2005.
- GRIGNON Jean-Michel, Une forte croissance des unités urbaines entre 1990 et 1999, INSEE-Bretagne, *Octant*, n° 82, juin 2000, p. 5-9.
- Guilluy Christophe et Noyé Christophe, *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*, Éditions Autrement, Paris, 2004.
- HILAL Mohamed, Le « rural isolé » va désormais continuer à se développer, in Benoît Jean-Marc, Benoît Philippe, Pucci Daniel, *La révolution de la proximité. La France à 20 minutes*, Belin, 2002, p. 194-195.
- LE BOUDOUIL Arnaud, *L'offre de logement social en milieu rural : l'exemple des cantons prioritaires de développement*, mémoire de DESS Aménagement et collectivités territoriales, Université Rennes 2, 2002, 167 p.
- MAURIN Éric, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Éditions du Seuil, 2004.
- ORIS Michel (coord.), EGGERICKS Thierry, CAPRON Catherine, HERMIA Jean-Pierre, POULAIN Michel, VAN DER STRATEN Étienne, *Démographie, aménagement du territoire et développement durable de la société belge*, rapport de recherche, Programme « Leviers d'une politique de développement durable », Liège, 2001, contrat n° HL/DD/018. En téléchargement sur le site : http://www.belspo.be/belspo/ostc/geninfo/publ/pub_ostc/HL/rHL18_fr.pdf
- RAYMOND Stéphanie, *Du « retour à la nature » au « retour à la campagne ». Migrants et recompositions territoriales dans le Midi de la France et en Californie du Nord*, thèse de doctorat en géographie, université de Toulouse Le Mirail, 2003, direction Michel Roux.
- SÉCHET Raymonde, QUINTIN Philippe, Prêt à taux zéro et mobilités résidentielles : le cas de l'Ille-et-Vilaine, in Lassave Pierre, Haumont Antoine, *Mobilités spatiales. Une question de société*, L'Harmattan, collection « Habitat et sociétés », 2001, p. 7-19.